

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Band: 129 (2003)
Heft: 19: AlpTransit

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quel futur pour la formation des ingénieurs (bis)?

PETIT CROQUIS DÉPLACÉ



Nous nous étions déjà interrogé, il y a un peu plus d'un an et demi, sur l'avenir promis à la formation des ingénieurs à l'EPFL¹. Les signes venus étayer les craintes alors exprimées s'étant entre-temps multipliés, nous revenons sur cette thématique fondamentale pour nos professions.

Rares sont ceux qui connaissent le nombre des nominations de professeurs intervenues à l'EPFL au sein de l'ENAC depuis le départ à la retraite du président Badoux. La réponse est simple : il n'y en a eu qu'une seule, fraîchement annoncée, et ce pour un poste de professeur assistant « tenure track ». Si la situation était similaire dans les autres facultés, il n'y aurait donc eu que cinq à six nominations pour l'ensemble de l'école durant cette période...

Or le nombre total de nominations à l'EPFL est à l'évidence beaucoup plus important², et il est d'autant plus justifié de s'interroger sur la situation particulière de l'ENAC que plusieurs professeurs y ont récemment fait valoir leur droit à la retraite et que dix départs sont encore prévus durant la période 2004-2007.

Quant aux postes qui sont aujourd'hui mis au concours, on ne peut manquer de constater qu'ils concernent essentiellement des départs à la retraite devenus effectifs. De nombreux instituts se trouvent ainsi chapeautés de directions *ad interim* : une situation peu propice - pour ne pas dire néfaste - au développement de leurs activités. Il nous semble dès lors légitime de se demander pourquoi on ne parvient pas à mieux planifier la succession des professeurs.

Lors de chaque succession, la direction de l'école exige en effet une remise en question du domaine d'activité occupé par le professeur. Dans la mesure où elle permet d'envisager des regroupements d'activités, le bien fondé d'une telle démarche est à saluer, mais elle conduit *de facto* à un allongement de la procédure nécessaire à assurer la succession d'un poste. Et la durée de ce délai supplémentaire dépend notamment de l'intérêt que la direction de l'école porte au domaine concerné. Il faut enfin rappeler que la création de nouvelles facultés à l'EPFL est malheureusement réalisée sans nouveaux budgets spécifiques, ce qui - en dépit de toutes les bonnes volontés affichées pour diminuer les frais de fonctionnement - va forcément de pair avec des réductions dans d'autres domaines.

On ne peut que regretter que l'EPFL ne soit pas à même de communiquer de façon claire aux milieux concernés les conséquences, pour le génie civil³, des mesures annoncées dans les documents de planification stratégique 2004-2007 du CEPF et de l'EPFL. Un exemple de communication opaque, qui contraste avec la remarquable capacité de l'école à mettre en avant ses nouvelles activités dans les médias.

Et tandis que la Suisse réalise actuellement des chantiers souterrains d'une ampleur inégalée, le laboratoire de mécanique des roches cherche toujours un successeur à François Descoedres.

¹ TRACÉS N°9 / 2002

² *Le Flash* N°10 du 2 septembre 2003 annonce la nomination de six nouveaux professeurs à l'EPFL.

³ Notamment le transfert « des enseignements à caractère essentiellement technique et appliqué » aux HES, la « réduction des surcapacités en génie civil et environnement en partenariat avec l'ETHZ » et la « réorientation ou diminution » du génie civil.

ÉDITORIAL